

# EPLUS2020

**Call: EACEA-03-2020**  
(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

**Topic: ECHE-LP-2020**

**Type of action: EPLUS2020-ACR**

**Proposal number: 101008498**

**Proposal acronym: BOUGE**

**Deadline Id: EACEA-03-2020-1**

## Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

### *How to fill in the forms*

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

#### Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

#### Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

#### Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

### 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

L'une des cinq missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est la coopération internationale et l'ouverture au monde. (loi d'avenir 2014; 6ème schéma prévisionnel de l'enseignement agricole 2016-2020).

En particulier, le ministère est porteur d'une politique européenne forte, l'enseignement agricole est naturellement ouvert sur l'Europe et le reste du monde. Cela se traduit par de nombreuses coopérations permettant à la fois la mobilité des apprenants mais aussi les échanges internationaux entre équipes pédagogiques. De plus, le Ministère développe des moyens humains et financiers sur la thématique coopération internationale en nommant des animateurs géographiques dotés de décharges horaires et de budgets de fonctionnement, en octroyant des décharges 1/3 temps aux enseignants. Les classes européennes ainsi que l'option mobilité du bac pro sont de puissants stimulateurs pour les apprenants.

Le lycée de Quimper Bréhoulou est un établissement public local d'enseignement agricole. Il propose des formations professionnelles en agriculture, en productions aquacoles de niveau 5 au niveau 3 (BAC professionnel, BTS). Il propose également un bac général scientifique (bio-écologie) et un bac technologique STAV (Sciences et techniques de l'Agronomie et du vivant). Des formations dédiées aux apprentis et aux adultes sont également présentes sur le site (CAP agricole et Brevet Professionnel responsable d'exploitation agricole). Le lycée existe depuis 97 ans et est installé sur un domaine agricole de 120 ha en Bretagne sud. Il accueille 330 élèves et l'ensemble du personnel comprend une centaine d'employés.

L'établissement a une très forte culture de coopération internationale et organise des mobilités individuelles et collectives en Europe et hors Europe depuis une trentaine d'années. En Europe, il a participé puis piloté des programmes Léonardo Partenariat (2008-2014). Il a une classe européenne. L'établissement a instauré dans les années 2000 un partenariat fort avec la Norvège pour les filières aquacoles. Ensuite, de nouveaux partenariats ont été développés avec l'Irlande en 2015 puis l'Espagne. Plus récemment, la Belgique devient un nouveau partenaire pour les filières agricoles. Le lycée organise des mobilités européennes pour les élèves de Bac pro (agricole et aquacole) et les élèves de STAV (environ 30 mobilités par an). Deux enseignants de l'établissement ont une mission nationale pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation comme Animateurs géographiques Nationaux. Ils s'occupent du réseau Canada et réseau Amérique latine. Un programme d'échange est également actif depuis 15 ans avec une école agricole de Suisse qui permet, dans la cadre d'un projet de mobilités réciproques, aux élèves de BTS agricole d'effectuer des mobilités collectives et individuelles.

Pour développer la culture mobilité au sein de l'établissement, le lycée est membre du consortium BEEP (Bretons en Europe pour une expérience professionnelle) qui regroupe les 10 établissements d'enseignement agricole publics bretons. Ce consortium existe depuis 2015 et permet aux élèves et personnels des filières professionnelles et technologiques de réaliser des mobilités individuelles en Europe (programme Erasmus Ka102). L'animateur régional du programme BEEP est enseignant au lycée de Bréhoulou.

Entre 2015 et 2020, la stratégie de développement européen pour l'établissement s'est portée essentiellement sur le public des élèves des formations professionnelles du secondaire. L'objectif a été de développer les mobilités des élèves et d'instaurer cette culture dans les formations aquacoles, agricoles et STAV. Les procédures mises en place pour arriver à ce résultat seront détaillées ultérieurement mais l'objectif est en passe d'être atteint puisque 70% des élèves des filières professionnelles et 4 à 8 élèves de STAV font un stage en entreprise en Europe au cours de leur scolarité (30 à 40 mobilités par an).

La stratégie pour la période 2021 à 2027 est d'élargir la dynamique mobilité à destination des étudiants BTS et des équipes pédagogiques du supérieur. Deux options de formation BTS sont proposées à Bréhoulou. Un BTS aquaculture qui bénéficie déjà d'un début de dynamique intéressant avec un public culturellement plus enclin aux mobilités et à l'expérience internationale (40 élèves). Le deuxième BTS est à dominante agricole (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole ACSE ; 37 étudiants). Pour le moment, peu d'étudiants s'engagent dans des projets de mobilité européenne en raison de leurs origines géographiques et leur vécu ainsi qu'une dynamique peu instituée dans cette filière. Bréhoulou est charté pour l'enseignement supérieur depuis 2015 mais les fonds Erasmus ont été utilisés pour la première fois en 2019 pour une étudiante et un personnel de l'établissement.

En terme de bilan actuel, en BTS aquacole, 10 élèves avaient finalisés des projets de mobilité pour l'été 2020 sur des périodes de stage obligatoire (Malte, Finlande, Belgique, Thaïlande, Costa-Rica, Bali). Les étudiants peuvent utiliser les bourses Erasmus mais également les bourses du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ou du Conseil Régional de Bretagne selon les destinations, les durées de stage et les statuts des étudiants (boursiers ou non). Pour les étudiants de BTS ACSE, deux projets ont été identifiés (Suisse et Belgique). Ces projets sont reportés en raison de la crise sanitaire liée au covid-19.

La stratégie quinquennale des équipes de Bréhoulou pour les étudiants est donc de développer les mobilités de stage (clé1) pour atteindre en année de croisière 10 mobilités à l'étranger par an dont 50% en Europe. Les mobilités européennes seront financées pour moitié sur les fonds Erasmus et l'autre moitié sur les fonds Du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Conseil Régional de Bretagne. La limite à l'utilisation des fonds Erasmus est essentiellement liée à la durée minimum des stages de 2 mois qui s'intègre difficilement dans les rubans pédagogiques réglementaires des formations et qui est trop long pour nombre d'étudiants qui doivent travailler l'été pour subvenir à leurs besoins pendant leurs études. La nouvelle possibilité de compléter les mobilités physiques par des mobilités virtuelles pourraient limiter cette contrainte forte et nous suivrons sa mise en œuvre avec attention.

Les mobilités des enseignants au niveau BTS et des équipes de Direction seront également développées afin de permettre la montée en compétences, la connaissance des réseaux et des systèmes de formation Européens et de participer, à leur retour en tant qu'ambassadeurs, au développement de la culture mobilité de l'établissement.

L'objectif à minima est d'atteindre une mobilité par an pour le personnel de Bréhoulou. Ces mobilités en entreprise ou en centre de formation pourront s'accompagner de séquences d'enseignement chez nos partenaires européens. Il s'agit d'un objectif à moyen terme dans le cadre du renforcement de la collaboration avec nos partenaires.

Nous ne sommes pas encore prêts pour développer des actions Erasmus coopération (clé 2). Cependant nous souhaitons impliquer davantage nos partenaires dans la formation de nos apprenants en particulier en lien avec la réforme des BTS qui passe progressivement d'un système d'enseignement classique modulaire à un système en

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

bloc de compétence (partie développée dans l'onglet 2.2). Nous souhaitons que nos partenaires puissent participer davantage à nos formations grâce à des interventions pédagogiques physiques ou en visioconférences dans certains blocs de compétences en particulier ceux en lien avec la thématique prioritaire du Ministère : « Enseigner à produire autrement » qui vise à réussir la transition vers l'agro écologie et les systèmes de production plus durables.

Notre stratégie vise aussi à élargir à terme le consortium des établissements agricoles publics bretons pour les actions Erasmus de l'enseignement supérieur. Deux établissements sur les dix du consortium sont actuellement chartés et demandent le renouvellement, deux autres établissements vont répondre à l'appel à projet charte 2021-2027. Nous pourrions dans ce cas demander des mobilités en commun ce qui permettra de mutualiser les moyens, de partager les résultats et les domaines d'expertise et donc d'être beaucoup plus résilient et performants dans les prochaines années comme nous l'avons déjà fait pour les formations professionnelles et technologiques du secondaire.

L'établissement, en signant la charte Erasmus, s'engage dans sa stratégie de mise en œuvre, à respecter tous ses principes en particulier la non-discrimination, la transparence et l'équité pour les candidats.

Il s'engage aussi à soutenir et promouvoir toutes les initiatives visant la numérisation et la dématérialisation des procédures, la mise en place de la carte Etudiante Universelle. L'établissement est très sensible à cette thématique. Il a créé un logiciel spécifique pour le consortium des établissements agricoles publics breton pour la gestion des mobilités du Ka 102 permettant l'automatisation des procédures, l'utilisation des signatures électroniques et la gestion informatique globalisée des dossiers en cours (voir annexe1).

L'établissement s'engage également à porter un focus particulier sur l'engagement civique et citoyen des candidats ainsi que sur la promotion des attitudes respectueuses de l'environnement et durables. (voir partie 2.1)

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

L'établissement va participer aux actions clé 1 : Mobilité à des fins d'apprentissage pour les étudiants et le personnel. Ces mobilités auront lieu en entreprises ou centres de recherches pour les étudiants et en entreprises ou centres de formations pour le personnel.

Pour les mobilités étudiantes, elles ont lieu entre l'année 1 et 2 du BTS pendant les deux mois d'été. La mobilité à l'étranger n'est pas obligatoire mais elle est inscrite sur les rubans pédagogiques des formations. Les élèves qui ne choisissent pas cette opportunité réaliseront un stage en entreprise sur un autre territoire que leur lieu de vie habituel et dans un autre cadre (système de production alternatif ou innovant).

Le personnel de l'établissement peut réaliser des mobilités d'une durée moyenne de 5 jours sur des périodes scolaires ou de vacances. Le principe étant de choisir des périodes qui perturbent le moins possible la qualité d'enseignement et de suivi des élèves.

La mise en œuvre des mobilités étudiantes s'appuiera sur les procédures élaborées, perfectionnées et éprouvées sur le public des élèves des filières professionnelles et technologiques.

Les personnes clés impliquées dans la mise en œuvre du projet sont Samuel Orion, le coordonnateur régional et local des programmes Erasmus, enseignant en aquaculture. Il participe aux activités du COREMOB Bretagne pour le consortium. Il a noué des partenariats avec les acteurs de l'éducation populaire qui participent aux phases de préparation des apprenants à la mobilité européenne et aux Erasmus days. Pour organiser, stimuler suivre et organiser les mobilités individuelles, un "groupe mobilité" d'une quinzaine de personnes a été constitué en interne sur l'établissement. Ce groupe est composé d'enseignants, personnel de Direction, personnel administratif. Il propose un programme commun inter filières aux apprenants avec des temps forts (préparation linguistique, interculturelle, administrative...) Un nouveau Directeur, Hugo Leroux, a été nommé en 2019 et soutient le plan stratégique européen de l'établissement. La Directrice adjointe, Mme Jaouen coordonne le groupe mobilité et lui attribue les moyens de fonctionner. Elle supervise la planification des stages, vérifie la recevabilité des lieux de stage et coordonne le suivi administratif et financier. Une ligne comptable spécifique a été créée pour suivre les flux financiers sur ce programme. Il est supervisé par le gestionnaire du lycée et l'agent comptable du Trésor Public qui valident les comptes.

La période de construction du projet de mobilité et la préparation des participants sont de plus en plus structurées. Elles comprennent 9 phases :

1 : Information des candidats : journée d'information et de sensibilisation des candidats. Présentation du programme (modalités, enjeux, impact et intérêt.). Témoignages des jeunes ayant déjà participé au programme (le plus efficace, les jeunes parlent aux jeunes). Présentation de films témoignages d'autres bénéficiaires. intervenants extérieurs (jeunes à travers le monde, services volontaires européen. La date des Erasmus days est utilisée chaque année comme temps de sensibilisation. Les témoignages ont aussi lieu sur le module M11 : projet professionnel des BTS

2 : Identification des candidats : Entretien individuel pour identifier et aider à la formalisation des projets par les équipes pluridisciplinaires (enseignants, vie scolaire, Direction). Il ne s'agit pas de sélectionner les plus méritants mais de définir et d'approfondir les projets et la méthodologie personnelle à appliquer pour les mener à bien. Les principes de la charte s'appliquent.

3 : Validation du projet en équipe et élaboration "du qui fait quoi". Les parents sont informés, impliqués et mis dans la boucle de décision y compris pour les étudiants majeurs. Le niveau de langue n'est pas discriminant.

4 : Recherche des lieux de stage avec adulte référent nommé. Accompagnement dans la création des outils de recherche (CV européen, lettre de motivation, cahier de suivi des demandes). Objectif de cette phase : trouver le lieu de stage, l'entreprise, le tuteur, valider les conditions d'accueil du stagiaire (activités, organisation du travail, hébergement, repas, suivi pédagogique, logistique de transport). Les fiches « entreprises » rédigées par les anciens participants sont utilisées et partagées.

5 : Élaboration du rétro-calendrier de préparation des bénéficiaires (5 à 10 séances sur temps périscolaire avec objectif par séance)

6 : Travail sur la connaissance géopolitique, professionnelle, agricole du pays. Les élèves des différentes filières en partance pour le même pays mutualisent leurs travaux et font des présentations orales de groupe.

7 : Préparation interculturelle. Chaque année une journée spécifique est définie pour cette phase.

Une association d'éducation populaire et interculturelle bretonne membre du COREMOB est sollicitée pour cette phase. Thèmes abordés : définition des objectifs, jeu du blason, jeu d'interconnaissances. Travail sur les craintes. Travail sur les préjugés, stéréotypes, discrimination (jeu d'Abigaël)... Préparation émotionnelle du séjour (mon week-end avec 100€). Soirée témoignage de voyageurs (<https://fr-fr.facebook.com/voyageznousenFrance/>). Elle est financée en utilisant une partie du soutien organisationnel du programme. Les élèves et étudiants sont mixés, les anciens bénéficiaires sont conviés pour témoigner. Les activités interculturelles ont lieu avec les services volontaires européens du département du Finistère.

8 : Préparation administrative. Cette phase a été perfectionnée en 2019-2020. Chaque référent local s'appuie sur une équipe administrative (secrétaire, gestionnaire) et pédagogique (enseignants techniques).

9 : Préparation technique et linguistique. Les annexes pédagogiques sont travaillées avec les enseignants techniques et les maîtres de stage. Les modalités de suivi et d'évaluation sont également définies. Des conventions de stage (différentes du programme de travail Erasmus) sont éditées dans la langue du pays à l'aide du modèle customizer : <http://www.european-mobility.eu>.

Préparation linguistique : 10 heures de soutien en petit groupe (8 élèves) pour acquisition du vocabulaire technique, usuel et de sécurité (Survival Kit). L'inscription sur la plate forme OLS est obligatoire.

Une attention particulière est apportée à la prévention des risques en particulier dans l'utilisation des machines dangereuses, ports de vêtements de protection individuelle et rythme de travail. La législation du pays de départ ou d'accueil la plus restrictive s'applique. La gestion du risque sanitaire va probablement devenir un nouvel enjeu fondamental.

Les mobilités sont enregistrées sur le site Hermès du Ministère de l'Agriculture et Ariane du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Les étudiants consultent le site "conseils aux voyageurs" du Ministère des Affaires Etrangères. Les documents de voyage des bénéficiaires sont stockés sur un cloud. Les assurances sont obligatoires (établissement, entreprise, apprenant). La carte de sécurité sociale européenne est exigée.

Le suivi des activités pendant la mobilité sortante est réalisé par le tuteur pédagogique de l'apprenant. Il comprend un contact par semaine avec l'étudiant et un contact par mois avec le maître de stage.

Les mobilités du personnel sont des projets plus personnels. Le montage du dossier, la définition des objectifs est du ressort du candidat. Un soutien ponctuel administratif et réglementaire peut être apporté par les référents mobilités de l'établissement.

L'ensemble des bénéficiaires s'engage à communiquer lors de la mobilité sur les réseaux sociaux en particulier sur le site moveagri sous forme de blog. A l'issue des mobilités, les témoignages sont de rigueur pour partager leurs expériences, les résultats. Ils ont lieu lors des temps forts (portes-ouvertes ; Erasmus days). Les étudiants et le personnel font une présentation aux nouveaux entrants. Ils s'y prêtent volontiers et spontanément.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'impact sur les participants est à court terme la montée en compétences technique, linguistique, socio-culturelle. Les étudiants cernent mieux l'intérêt du stage à l'étranger. L'attractivité des étudiants auprès des recruteurs augmente pour l'intégration au marché du travail. Pour le personnel, l'impact est également la montée en compétence technique, la connaissance des réseaux, la qualité des cours s'en trouve renforcée par des illustrations plus ciblées. La légitimité des pédagogues est renforcée. Le travail en collaboration autour du groupe mobilité interdisciplinaire du lycée est également accru. La volonté de travail sur des projets communs s'accroît. Pour le lycée de Bréhoulou, l'image et l'attractivité de l'école s'en trouvent améliorées, le côté dynamique mis en avant. Sa relation avec le territoire européen s'enrichit. L'attractivité des formations s'accroît. Au niveau local, les partenaires du lycée comprendront mieux l'attrait du stage Erasmus et l'intérêt du dispositif pour les étudiants et le personnel. La crédibilité et le dynamisme de l'établissement s'en trouveront renforcés. Au niveau régional, le programme fera des émules car deux établissements sur 10 sont chartés et 2 nouveaux préparent le dépôt de la charte Erasmus enseignement supérieur cette année. Le travail en consortium pour l'enseignement supérieur aurait un impact important et peut faire office de catalyseur pour de nouveaux projets communs. Au niveau national, les compétences spécifiques du personnel ayant fait la mobilité pourront être reconnues comme celle faite en 2019 par un personnel de l'établissement identifiée au niveau du Ministère (projet SAGER et pédagogie expérimentale <https://pollen.chlorofil.fr/la-pedagogie-experimentale-dans-la-dynamique-sager-au-lycee-de-fouesnant-brehoulou-29/>). Un travail collaboratif avec le CEZ de Rambouillet (la bergerie nationale, innovation pédagogique en formation agricole) a été lancé au sein du lycée en lien avec ce projet pour faire évoluer l'enseignement de la durabilité des systèmes aquacoles auprès des apprenants. Nous pensons et espérons que cette dynamique perdurera sur les futures mobilités du personnel.

Les indicateurs qui pourront être utilisés sont :

Pour l'attractivité des formations : taux de recrutement, persévérance scolaire ; taux de réussite à l'examen. Diversité des profils des candidats à l'inscription, origine géographique des jeunes.....nombre de mobilités, questionnaires de satisfactions des apprenants et des maîtres de stage.

Pour l'insertion en milieu professionnel : taux d'emploi, diversité des emplois, adaptabilité, accès au réseau, niveau de langue, internationalisation des CV. Evolution des emplois à 5 ans.

Pour la motivation des équipes : travail en projet / travail en équipe. Qualité du suivi / tutorat. M11 : Nombre de réunions, de projets engageant des équipes pluridisciplinaires.

## 2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel sont appliqués sur l'établissement :

Pour la "sélection" des candidats entrant en BTS : les CV sont anonymés. Les critères de sélection sont le niveau scolaire, la motivation et la cohérence du projet professionnel. Les profils des candidats, leur origine scolaire ou géographique, leur nationalité ou sexe ne sont pas des critères utilisés.

Les projets de mobilités des étudiants sont suivis en équipe pluridisciplinaire comprenant le tuteur de l'apprenant, un enseignant technique, Un membre de la Direction de l'établissement et de la vie scolaire, un enseignant d'une discipline d'enseignement général.

Le projet individuel de mobilité est évalué en fonction de sa cohérence et sa complémentarité par rapport au projet professionnel de l'étudiant. La motivation et l'autonomie sont évaluées sur la capacité de l'étudiant à réaliser les tâches demandées et à assister aux réunions et séquences de préparation. Les niveaux de langue, l'expérience préalable de mobilité ou le niveau scolaire ne sont jamais discriminants.

Les choix des stages sont adaptés aux compétences des étudiants (niveau d'exigence technique, linguistique ou autonomie requise ). Le choix de l'entreprise d'accueil se fait en concertation entre l'apprenant, ses représentants légaux et l'équipe mobilité de l'établissement.

Le lycée comprend une proportion assez importante de Jeunes Ayant les Moins d'Opportunités (JAMO). Ces apprenants, souvent issus du milieu rural, ont peu d'expérience de vie en dehors de leur famille et leur zone géographique d'origine. Certains n'ont jamais voyagé seuls, pris les transports en commun. Les familles peuvent se sentir inquiètes ou démunies face au projet. Pour ce public, le suivi est renforcé. Le choix des maîtres de stage se fait sur des entreprises de notre réseau de l'établissement ou du consortium que nous connaissons pour les avoir visitées et évaluées dans l'accueil des jeunes européens. Les lieux d'hébergements sont également connus. L'ensemble des démarches est sécurisé (voir en annexe 2 le dossier rôles du tuteur). Le suivi de l'apprenant pendant la mobilité est accru.

Pour les élèves ayant des troubles du type dyslexie, dyspraxie, un plan d'accompagnement personnalisé est réalisé. Ce plan propose des adaptations individualisées dans la pédagogie et les phases d'évaluation qui sont réalisées par les équipes pédagogiques. Dans ce cas, les conditions de stage sont adaptées au handicap. Les maîtres de stage sont informés des spécificités des étudiants. L'infirmière du lycée et le cas échéant l'AVS (auxiliaire de vie scolaire) sont associées au suivi du projet de mobilité.

L'objectif est que la mobilité soit une réussite et tout est fait pour adapter le niveau de difficulté du stage aux capacités de l'étudiant et à son souhait de sortir plus ou moins de sa zone de confort.

Pour le personnel de l'établissement candidat aux mobilités, l'équipe de Direction est bienveillante pour la validation du projet. Elle soutient le personnel dans cette démarche et met tout en œuvre pour faciliter la réussite du projet (emploi du temps aménagé, signature des lettres de mission, utilisation des moyens logistiques de l'établissement si nécessaire, mise en avant de la démarche dans les différentes instances du lycée, co-construction du programme et des objectifs de la mobilité, valorisation de l'expérience au retour).

Dans le cas où des candidats étrangers souhaiteraient faire une période de mobilité dans notre établissement, un soutien sera mis en place pour l'accueil (facilités pour des conditions de logement accueillantes, suivi matériel des besoins, soutien linguistique ou social si nécessaire).

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne <sup>2</sup>

Les mesures qui permettent la dématérialisation, la simplification et la standardisation des procédures sont particulièrement suivies et soutenues dans l'établissement. Des moyens sont mis en place depuis 4 ans pour aller vers ces processus. Notre enseignant en informatique Xavier LLONCH est particulièrement impliqué dans ce dispositif. Il a créé un logiciel spécifique de traitement et de suivi des certificatifs en cours de formation (épreuves en contrôle continu) permettant de programmer, suivre, enregistrer ces épreuves donnant ainsi beaucoup de fluidité et de souplesse à la procédure.

Il est aussi impliqué depuis 2019 dans le programme Erasmus sur l'établissement et a été mandaté par la DRAAF Bretagne (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) pour développer un logiciel permettant le traitement automatisé des demandes de mobilités pour les apprenants du programme en Consortium. En pratique, ce programme permet aux référents locaux dans les établissements de saisir les demandes de mobilité. Ces demandes sont instruites par l'animateur régional du programme qui les enregistre sur Pénélope. Les Directeurs des établissements valident les demandes par signature électronique. Les programmes de travail et contrats financiers sont alors édités automatiquement en pdf. Les référents locaux peuvent alors les télécharger et les mettre à la signature auprès des différents protagonistes. La procédure se poursuit ainsi phase par phase jusqu'au paiement du solde final après vérification de la complétude du dossier. A chaque instant, les protagonistes du programme (référént local, animateur, régional, Directeur, gestionnaire financier à la DRAAF peuvent voir l'état d'avancement de chaque dossier. Les demandes de pièces complémentaires ou remarques se font sous forme de courriels "automatiques " qui sont enregistrés comme les échanges qui ont lieu sur la plate-forme Pénélope dans l'onglet Historique.

La carte étudiante européenne permettant à chaque étudiant partant à l'étranger de s'identifier et de s'inscrire facilement et en toute sécurité par voie électronique dans des établissements d'enseignement supérieur en Europe, sera promue dans l'établissement. Elle permettra de simplifier les procédures, de s'inscrire facilement dans les cours ou services auxquels les étudiants européens ont accès. Nous présenterons ce dispositif au même moment que nous présentons les mobilités de stages à l'étranger et le programme Erasmus. Dans notre établissement, les étudiants identifient que s'ils rentrent dans le dispositif Erasmus, ils intègrent de fait l'ensemble du dispositif qui comprend l'inscription sur OLS, le Système Europass dont la rédaction du CV européen. les séquences de préparation inter filière linguistiques, culturelles, techniques et administratives....

La carte européenne et l'application mobile Erasmus + seront promues comme des dispositifs incontournables pendant trois périodes.

- En Octobre pendant les Erasmus days (voir annexe 3 ) pour une sensibilisation des classes entrantes,
- Au moins de décembre pendant les phases de présentation des stages à l'étranger dans les classes BTS1 dans les séquences de pluridisciplinarité et le module M11. Les anciens bénéficiaires viennent témoigner de leurs expériences. Les référents Erasmus de l'établissement et les animateurs territoriaux du Ministère viennent présenter plus en détail les dispositifs
- Pendant le suivi individualisé des projets, les élèves sont aidés dans toutes les phases administratives (principe du retro planning) par le groupe mobilité du lycée.

Le calendrier de mise en place progressif sur la période 2021 et 2025 sera respecté et ce calendrier sera également suivi pour la mise en place des reconnaissances automatiques ECTS.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Dans l'Enseignement Agricole, l'approche environnementale est une clé de voute du dispositif. Tous les étudiants sont formés à mesurer l'impact de leurs pratiques sur l'environnement. La thématique "apprendre à produire autrement" et la transition agroécologique en sont les émanations (voir annexe 4 APE2). Ce programme comprend 4 axes qui permettront de faire évoluer les pratiques vers des méthodes plus durables. Cette tendance est mise en œuvre sur l'établissement à différents niveaux.

Au niveau de l'enseignement, des modules spécifiques sont développés en pluridisciplinarité sur l'Agro-Ecologie et l'aqua écologie. Ces modules visent à innover pour inventer les nouveaux systèmes de production afin de réduire fortement l'utilisation d'intrants (phytosanitaires ou alimentation exogène ou fertilisants chimiques). L'impact environnemental des pratiques est étudié sur sites et les étudiants sont acteurs du dispositif. Le programme Ecoflux permet notamment de mesurer les perturbations dans la qualité de l'eau des cours d'eau du bassin versant en lien

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr)

avec les activités agricoles.

Dans la filière aquacole, une ingénieure chef de projet a été recrutée pour développer cette approche sur l'établissement et permettre l'émergence de procédés limitant l'impact environnemental, peu énergivores et résiliants. (aquaponie, aquaculture multi trophique intégrée, systèmes recyclés).

Ces phases de diagnostic de l'existant, expérimentation et valorisation des résultats sont faits avec et pour les étudiants sur les outils du lycée (exploitation agricole et centre technologique aquacole).

Au niveau des pratiques au jour le jour, le tri sélectif a bien sûr été mis en place. Les élèves et étudiants sont sensibilisés aux pratiques parcimonieuses en particulier dans l'utilisation d'énergie et d'eau et en sont des acteurs actifs.

Au niveau du service restauration, la cantine du lycée privilégie depuis 8 ans la pratique du local avec un choix de fournisseurs producteurs (viandes, légumes, produits laitiers). La production de produits labellisés biologiques est mise en avant et proposée dans les menus du self. La saisonnalité des produits est respectée. Une partie de la production de l'exploitation agricole à l'établissement alimente la cantine (poulet bio). Grâce à un suivi quotidien et à l'implication des apprenants, la quantité de déchets alimentaires a fortement régressé. La surgélation des denrées non servies a également permis de réduire les pertes.

Les élèves réalisant une mobilité sont fortement sensibilisés dans leur pratique de voyage à la durabilité. L'avion n'est pratiquement plus utilisé pour les séjours en Europe. Les transports se font en train, bus ou bateau pour les étudiants et le personnel. La mobilité du personnel de 2019 a même été faite en low-cost pour le transport et hébergement (bus eurolines, blabla car et couchsurfing chez l'habitant...). De même sur place, les transports les moins impactants sont utilisés (vélo, bus ou covoiturage).

**Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.**

Lors de la phase de préparation, tous les élèves et étudiants qui souhaitent réaliser une mobilité à l'étranger participent à une séquence de préparation interculturelle. Cette journée est l'occasion de travailler sur les objectifs et les craintes liés au projet mais surtout de s'interroger sur les notions de préjugés / stéréotypes et également identité culturelle de l'Europe. Il s'agit d'une première initiation qui permet aux apprenants de se positionner avec une attitude ouverte et non jugeante pendant la mobilité. Nous avons clairement vu la différence de positionnement des apprenants depuis que nous travaillons sur ces thèmes. (voir en annexe : préparation interculturelle). Cette journée est réalisée avec une association d'éducation populaire dont l'objet est l'ouverture interculturelle pour les jeunes européens ([www.gwennili.net](http://www.gwennili.net)).

Lors des Erasmus days, des ateliers tournants ont lieu le matin et un des ateliers porte sur la construction de l'Union Européenne et la notion de citoyenneté européenne. Le réseau des étudiants européens (network erasmus students) ou les Services volontaires européens basés en Bretagne peuvent être invités à cette occasion (annexe 3)

Les étudiants et personnels bénéficiaires du programme prennent l'engagement de devenir des ambassadeurs du dispositif par des phases de témoignage à destination des publics éligibles et / ou lors des temps forts de communication (portes-ouvertes...).

Parmi les options facultatives du bac professionnel, nous avons mis en place l'option mobilité qui permet la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité à l'international pour ce public. Les points au-dessus de 10/20 comptent alors pour l'obtention du bac. Une autre option possible est l'option engagement citoyen qui permet de reconnaître l'implication des apprenants sur cette thématique. La mise en œuvre de l'option est en cours de réflexion.

Les élèves et étudiants sont incités à s'engager dans les instances du lycée comme représentants des élèves. Ils peuvent être délégués de classe, représentants des élèves au Conseil d'Exploitation et Conseil d'Administration. Les délégués sont formés lors de journées de formation organisées par la vie scolaire du lycée. Certains s'engagent dans l'association des élèves Alesa et d'autres deviennent délégués régionaux de l'enseignement agricole.

La vie scolaire organise chaque année des plans de prévention qui ont pour buts la promotion de la citoyenneté et de la santé (prévention risques auditifs, sécurité routière, lutte contre la consommation de drogues et alcool, lutte contre le harcèlement scolaire, relations garçons/filles).

Des séjours d'étude autour du devoir de mémoire sont organisés : Oradour/glane pour les premières S et STAV. Verdun et Péronne pour le centenaire de 14-18 (<https://www.youtube.com/watch?v=3U5R6eVApbo>)

Des sorties en mer sur les voiliers vieux gréments de la Marine Nationale à Brest sont effectuées chaque année pour les BTS où ils expérimentent l'entraide et la solidarité dans les équipages.

La section sportive du lycée permet de passer le diplôme de sauveteur en mer. De ce fait, l'engagement vers la SNSM ou la surveillance des plages l'été sont pratiqués par de nombreux étudiants.

Une journée don du sang au lycée chaque année, permet d'impliquer et sensibiliser les apprenants à la solidarité. Elle connaît un grand succès (67 majeures cette année ont donné dont 35 nouveaux donateurs).

## 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

L'amélioration de la reconnaissance des activités de mobilité est un des objectifs stratégiques de l'établissement pour 2021-2027..

Actuellement, dans le système de l'enseignement agricole de niveau 3, aucun système de transfert de crédits n'a été mis en place. Réglementairement les étudiants en BTS ne peuvent pas encore se former avec un système progressif d'acquisition ECTS.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation expérimente le dispositif ECTS.

Depuis la rentrée 2012, 17 classes de BTSA des options Anabiotech, Technico-commercial et Viti-Oeno proposent à titre expérimental une formation organisée suivant les critères de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (processus de Bologne) :

- Formation semestrialisée et organisée en unités d'enseignements (UE) ;
- Attribution de 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System) par semestre, soit pour le BTSA l'acquisition de 120 crédits ECTS
- Délivrance du supplément au diplôme ;
- Possibilité pour les étudiants d'effectuer une mobilité pédagogique d'un semestre de formation dans un établissement d'enseignement supérieur européen partenaire ;
- Reconnaissance du BTSA dans l'offre de formation des diplômes du supérieur et sur le marché de l'emploi national et européen.

Cette expérimentation était prévue pour 3 promotions : 2012-2014, 2013-2015 et 2014-2016. Elle a été prolongée une première fois pour 3 promotions supplémentaires 2015-2017, 2016-2018 et 2017-2019. Elle a ensuite été prolongée une seconde fois pour la rentrée 2018 et les suivantes, dans l'attente du développement du dispositif pérenne de BTSA semestrialisé.

Nous avons au sein de l'établissement une expérience dans la comparaison des référentiels de formation et valorisation des expériences de mobilité. En 2014, l'équipe pédagogique de la filière BTSA aquacole du Lycée de Bréhoulou, à la demande de l'animateur national du réseau géographique Canada, a travaillé sur l'élaboration d'une grille de reconnaissance d'équivalence de compétences entre le BTSA Aquaculture et le diplôme Québécois d'études Collégiales (DEC aquaculture en 3 ans)

Ce travail de mise en parallèle des 2 formations, offre à un jeune diplômé de BTSA aquaculture, la possibilité d'obtenir un DEC en 1 an en validant sous forme d'une reconnaissance des acquis de compétences, les 2 années de BTSA. Chaque année des étudiants de l'établissement poursuivent leur cursus par une année de formation Post BTSA au Québec. L'obtention du DEC Québécois leur permet d'accéder, sans contraintes administratives, au marché du travail canadien et dans certaines conditions, au marché du travail des Etats Unis.

Ce projet novateur dans l'option aquaculture a prospéré et a débouché sur la signature, à la Délégation Générale du Québec à Paris (DGQP), de 27 ententes similaires entre des établissements du Ministère de l'agriculture et 5 Collèges d'Enseignement Général et Professionnel (CEGEP) du Québec pour 4 nouvelles options : Forêt, Gestion et Protection de la Nature (GPN), Agroalimentaire et Développement - Animation des Territoires Ruraux (DATR).

Cette possibilité de mobilité diplômante initiée au Lycée de Bréhoulou, outre l'obtention d'un diplôme étranger, permet à nos anciens étudiants du ministère de l'Agriculture, d'avoir une immersion culturelle dans un autre système de formation, de découvrir d'autres organisations du monde du travail et indéniablement d'accroître leurs capacités d'insertions professionnelles. Le bilan des 5 dernières années de ces mobilités révèle, après une période plus ou moins transitoire d'emploi en Amérique du Nord, en raison de choix individuels, un retour en Europe pour 60 % de ces anciens étudiants afin d'y prolonger leur projet de vie.

Pour notre établissement proposant le BTS ACSE et production aquacole, la mise en place du système ECTS n'est pas encore effectif mais nous convergions progressivement vers le système qui devrait être mis en place d'ici 2027.

Pour poursuivre l'intégration au système LMD, nous nous orientons progressivement vers une bascule de la structuration de l'enseignement. Nous passerons progressivement d'un système modulaire classique à un enseignement par bloc de compétences (3 blocs en culture commercialisation et projet, 2 blocs en contexte socio-économique et acteurs ; 3 blocs en techniques de production). La validation se fera en CCF par bloc de compétence.

Cette bascule devrait être mise en œuvre en 2024 pour le BTS productions aquacoles lors de la rénovation programmée du diplôme. Le système ECTS trouvera alors toute sa place dans ce dispositif et l'on pourra imaginer que des étudiants européens viennent suivre et valider un bloc de compétence dans notre établissement.

En attendant cette bascule, la reconnaissance des compétences acquises passe par l'utilisation du système Europass pour les étudiants. Les compétences acquises sont définies et validées avec l'étudiant et son maître de stage. Un système de supplément au diplôme vient d'être créé dans le cadre du programme Erasmus en consortium. Il sera étendu aux étudiants à partir de 2021. En pratique une attestation officielle sera remise lors de la

stages sont également mentionnés et mis en avant sur les bulletins scolaires des étudiants et sur les livrets scolaires utilisés pour candidater à la poursuite d'études (licence pro en général).

**Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:**

La mobilité du personnel est proposée et fortement soutenue par le Direction du Lycée. L'objectif est de permettre au personnel enseignant, administratif, technique ou de la vie scolaire d'y participer afin de monter en compétence.

Pour lever les freins au départ, les anciens bénéficiaires du programme communiquent leurs expériences et leur enthousiasme lors des temps forts ((Erasmus days). Le référent Erasmus relaie toutes les opportunités trouvées sur les forums, conférences, sites internet. Toute l'année, de nombreuses propositions arrivent directement sur le site du lycée ou à destination de l'animateur régional du consortium (développeur Erasmus+).

De l'aide technique est apportée aux candidats au départ. Avant de partir seul, souvent le personnel réalise une première mobilité comme accompagnateur d'un de nos groupes de mineurs en mobilité Erasmus en Irlande ou en Espagne. Cette première expérience lève la plupart des inquiétudes.

Les projets individuels sont soutenus au sein des filières. Les résultats de la mobilité permettent d'améliorer la formation et la pédagogie.

Les personnels qui réalisent des mobilités sont remplacés par les collègues pour perturber le moins possible l'organisation des services. La Direction valide les mobilités.

L'implication dans les programmes Erasmus est mentionnée et soutenue dans les fiches annuelles de notation. Les enseignants qui se sont impliqués dans ces programmes peuvent demander à passer l'habilitation DELE qui permet ensuite d'enseigner sa discipline en Anglais dans la section Européenne du lycée (5 enseignants sont habilités dans l'établissement).

La promotion du programme passe par des campagnes sur le blog moveagri : <https://moveagri.ning.com/profiles/blogs/stage-agricole-aux-lofoten-direction-le-grand-nord-norvegien> ou grâce à des supports de communication diffusés auprès des équipes pédagogiques (voir en Annexe 7 Erasmus trip Belgium&Netherlands....Le matériel pédagogique issu des mobilités vient enrichir les outils pour l'ensemble de la filière.

Les moyens du lycée sont utilisés pour monter les projets (téléphone, courrier, ligne internet, véhicule administratif. Les personnels qui s'impliquent dans le dispositif peuvent ensuite construire des projets pour des mobilités individuelles ou collectives ou des projets de partenariat avec leur réseau européen.

### 2.3. A des fins de visibilité

**Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.**

Le programme Erasmus est promu sur le site du Lycée onglet Erasmus+ : [http://www.brehoulou.eu/index.php?option=com\\_content&view=article&id=301&Itemid=207](http://www.brehoulou.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=301&Itemid=207). La déclaration de politique Erasmus sera hébergée et traduite en anglais.

L'établissement communique sur le programme Erasmus lors des Erasmus days, lors des portes-ouvertes du lycée, à chaque départ ou retour de mobilité européenne de ses étudiants ou lycéens. Les supports de communication sont : Le site internet du lycée, le site moveagri, la page Facebook du lycée de Bréhoulou. Les plaquettes de présentation des formations bac professionnel et BTS communiquent sur le programme Erasmus (voir annexe 8). Les résultats du programme sont diffusés sur la plate-forme collaborative du consortium des établissements agricoles publics bretons.

L'établissement est engagé activement dans les Erasmus days depuis le début du dispositif et consacre une journée complète à la promotion du programme et la mise en avant des bénéficiaires des mobilités. Il s'agit d'un temps fort fédérateur qui, chaque année en octobre, met en lumière et valorise les apprenants et le personnel qui ont bénéficié du programme et crée la dynamique et l'envie auprès des classes entrantes de participer à l'aventure.

Les résultats des mobilités pourront aussi être diffusés sur le site Erasmus Project Results et communiqués aux temps de rassemblement du COREMOB breton et des développeurs Erasmus+.

**Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.**

La charte Erasmus est visible sur le site Internet du lycée onglet Erasmus. Un lien sera créé pour accéder aux projets menés sur l'établissement et dans le consortium sur la plate-forme Erasmus Project Results. La charte est également encadrée dans l'espace coopération internationale du lycée dans le hall du bâtiment administratif. Elle est diffusée et expliquée aux élèves, étudiants et personnels lors de la présentation du programme Erasmus.

Un point d'étape sur la mise en œuvre du programme est demandé chaque année pour les commissions obligatoires de l'établissement que sont la Commission Pédagogie et Vie Scolaire, Conseil Intérieur ainsi que le Conseil d'Administration.

Bréhoulou se servira de l'outil d'autoévaluation ECHE pour évaluer l'importance du programme dans sa stratégie d'internationalisation et de développement des mobilités.